

Assemblée générale du 9 octobre 2010

Créon

- Rapport moral de M. Figeac.

M. Figeac remercie son équipe, qui a beaucoup travaillé pour la réalisation du colloque. Il remercie L. Coste, se félicite de l'adoption de ce système (nomination d'un porteur) mis en place par P. Guillaume. M. Figeac souligne le travail de C. Marache pour le précédent colloque. La présentation officielle de l'ouvrage a eu lieu le 16 juillet à Agen.

Relance de la politique de publication pour assurer la visibilité de la FHSO. M. Figeac souligne la parution de la thèse de Nicolas Champ. Le colloque de G. Poumarède sur le voyage de Louis XIV a concrétisé le rapprochement Université/sociétés savantes. M. Figeac souhaite que les sociétés jouent pleinement leur rôle de relais, pour les informations, pour la diffusion des livres. M. Figeac souhaite développer cette politique de publication pour apporter des ressources et faire connaître les travaux. Pour la publication du congrès, la société d'Agen le vend bien, moins la FHSO. M. Figeac souhaite honorer les invitations des sociétés et les encourager.

L'an prochain, le congrès aura lieu en Saintonge, sur le thème religieux, sous la direction d'Eric Suire et de Nicolas Champ. Le prochain sera accueilli par la société de Borda, le thème reste à préciser (thermalisme ou patrimoine industriel).

L. Coste ajoute que le site internet a été remis à jour par St. Minvielle et attire l'attention sur le problème de l'adresse. Les pages dédiées aux sociétés ne sont pas complètes. S. Minvielle souligne que pour le moment, l'ancien site n'a pas été supprimé, ce qui nécessite des démarches auprès de Free, l'ancien hébergeur. Le nouvel hébergeur est la MSHA. Il faudra attendre en plus pour que les moteurs de recherche s'actualisent. Désormais, une page d'informations rendra compte des activités de la FHSO mais aussi des sociétés. Le but est de faire de ce site un carrefour des sociétés fédérées. Le site présente aussi l'ensemble des ouvrages, et notamment les articles des congrès. M. Figeac propose que les sociétés envoient une liste de leurs publications.

Rapport moral adopté à l'unanimité.

- Rapport financier d'Eric Suire.

Eric Suire souligne le soutien de ses autres trésoriers, rappelle le départ de B. Marnot, remplacé par C. Carribon.

L'exercice 2009 est à nouveau déficitaire. 7500 euros de déficit d'exploitation en raison de provision importante. Eric Suire explique les quelques placements réalisés pour valoriser les produits financiers. De plus, la location de 2010 à la MSHA a été payée en avance.

Il note des points positifs : les cotisations sont mieux rentrées, les ventes de livres ont progressées, les charges ont été limitées (papeterie, frais de bureau). Le vrai problème est la disparition des aides publiques : celle de l'université de Bordeaux, du C.G. L'université ne financera que les projets entrant dans le cadre de ses thèmes de recherche. Perte de la subvention du CTHS, de 800 euros. Le budget prévisionnel intègre la nouvelle publication de Nicolas Champ. La FHSO a obtenu un mécénat de la BPSO de 2000 euros.

Eric Suire souligne que le fonctionnement n'est pas en péril. Question : Pourquoi le retrait de la région ? Les congrès n'entrent pas dans les critères du CGC (pas assez d'étrangers...)

M. Boyé : la société historique d'Arcachon a publié un ouvrage sur le bassin, déjà épuisé.

A. Rousset, venu avec une délégation a demandé à en avoir et a encouragé la réédition promettant une subvention. La subvention n'a toujours pas été obtenue... M. Caro souligne la nécessité de se tourner vers les financements privés. L. Coste a sollicité une subvention pour le colloque de Créon : l'aide est quasi réservée aux éditeurs professionnels. L. Coste pense qu'il vaut mieux s'adresser aux communes qui fournissent des aides aux associations.

L. Coste remercie E. Suire pour le travail réalisé.

Vote : adoption du rapport financier à l'unanimité.

- L. Coste : bilan des enquêtes.

L'idée était de fédérer les associations autour d'un travail commun. Conseillers généraux de l'Aquitaine, enquête sur l'alphabétisation.

M. Boyé souligne le problème aux archives de la Gironde, qui ne pourront sans doute pas être accessibles avant mars. Pour le moment, à priori, l'enquête sur l'alphabétisation n'a pas avancé, celle sur les conseillers généraux oui, dans différents cantons. L. Coste note que la couverture géographique est très inégale, mais le dynamisme diffère selon les associations. M. Boyé demande à savoir quelles sont les associations de généalogies qui font partie de la FHSO. Pour les mobiliser. J. Pontet se propose de contacter celle de Bayonne.

E. Suire présente le prochain congrès de Saintes 2011 (argumentaire joint). Le but est de se rapprocher des sociétés de Charente maritime (Fédération départementale 15 sociétés). L'accueil fut enthousiaste, un contact a été pris avec la mairie de Saintes, qui offre un soutien logistique et l'accueil dans un bâtiment historique. D. Poton, professeur de l'université de la Rochelle, assure son soutien.

E. Suire présente le congrès sur les appartenances religieuses. Le programme sera mis en ligne et intégré dans le bulletin de la FHSO et la revue de Saintonge. J. Puyaubert : pour les prochains congrès, comment est choisi le thème ? A combien revient pour la société la réalisation du colloque.

M. Figeac : il y a un porteur, mais le thème est choisi par les sociétés. Il faut tenir compte de ce qui a été fait. M. Figeac remarque que le thème de l'environnement est tendance, ce qui facilite les financements. Pour les coûts : repas et déplacements sont à la charge des participants, ils sont donc limités.

Selon L. Coste, la société de Créon aura dépensé environ 2500 euros, mais il y a des subventions et la société prend en charge une part des repas. M. Caro souligne qu'en fait, c'est quasiment une opération blanche ; les seuls frais sont les pauses café, les frais de secrétariat...

L. Coste note que porter le tout : dépenses/recettes permet de gonfler le budget et de donner de l'importance à l'opération.

- Renouvellement du C.A.

Se retire : B. Marnot, J-P. Jourdan.

Ont été sollicités : Philippe Meyzie, déjà impliqué, et C. Carribon pour le poste du remboursement TVA. Volonté d'élargir aux membres des sociétés : candidatures de M. de Flaujac, de M. Faur.

M. Figeac souhaite aussi intéresser les étudiants : a suscité la candidature de Ch. Meynard, étudiant membre d'une société, très actif.

18 candidats (les statuts prévoient un minimum de 12). J. Puyaubert insiste sur la nécessité d'ouvrir aux membres des sociétés mais O. Caro constate le problème de l'implication.

Vote (renouvellement pour deux ans) : à l'unanimité.

- Questions diverses.

M. de Flaujac : discours de remerciement.